



Lyon, le 30 décembre 2010

<b>Avis de Remboursement de 10% des obligations</b>
---

En application des résolutions prises par l'Assemblée Générale des Porteurs d'Obligations du 30 juillet 2010, la société U10 va procéder au deuxième remboursement de 10% des obligations émises en février 2006.

Ce remboursement portera sur 254 153 Obligations, il sera effectué le 1er mars 2011 au pair, soit au prix de 14 EUROS par Obligation.

Après ce remboursement, le nombre total d'obligations restant en circulation s'élèvera à 2 033 228 pour un montant nominal de 28 465 192 EUROS.

L'emprunt OBSAR a fait l'objet d'une note d'opération visée par l'AMF le 27 janvier 2006 sous le numéro 06-027. Cette note d'opération et le procès verbal de l'assemblée générale du 30 juillet 2010 sont disponibles sur le site internet de la société [www.U10.fr](http://www.U10.fr). Ces Obligations sont cotées sur le marché Euronext de la Bourse de Paris sous le code ISIN FR0010286526.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre d'achat ou de vente.

*Fournisseur de la distribution internationale, U10 a développé un métier générateur de valeur ajoutée par la création de lignes de produits et de services sur mesure pour la grande distribution.  
Euroclear : 7914 - Isin FR0000079147*

**Relations Analystes & Investisseurs :**  
Tel. + 33 (0)4 74 13 86 82  
[communication@u10.fr](mailto:communication@u10.fr)

**Rappel du dernier communiqué :**  
28 octobre 2010  
« Troisième trimestre : Croissance organique du CA +10 % »